

OFFICE DE LA RESISTANCE

1^{re} Section
COMMISSION

Madame BAWIN née HABRAN Reine
172 Bd. E. Solvay
L I E G E

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume au 1er Chef BAWIN Marcel D.A.A.

né à Ans, le 2.7.10,

par la Commission de contrôle de Verviers,

en date du 19/6/47, en application des arti-

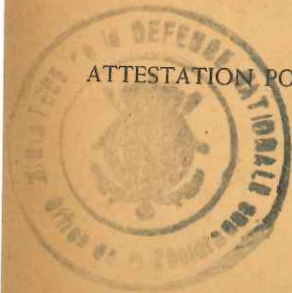
cles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée.

M. Le 1er Chef BAWIN Marcel D.A.A.
était affilié au groupement P.A.

Le temps passé dans la Résistance est de 8 mois soit
du 1.12.43 au 15.7.44 arrondi au mois supé-
rieur

A Bruxelles, le 17.3.48

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,
Le Lieutenant-Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,



ATTESTATION POUR : 1° Ayant-droit;

2° Groupement;

3° O. C. M.;

4° D. G. P. M./III D.;

5° D. G. P. M.;

6°

V. De Ridder

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RÉSISTANCE
DIENST
VAN DEN WEERSTAND

ACCEPTÉ
Com. Cont. : Vendin
Date : 19.6.44

N° d'ordre III/03202
Volgnummer : _____

PROT. de l'Etat
pour
Off. N. officier
Méd. Rés. Croix de Guerre
Vol. exécution travail
Méd. Comm.
Méd. Officiel de Liège
Méd. Invadé
brigade
pour le repos de Liège
de Liège

Groupement de résistance :ARTM. E. E. B. E. L. G. E. D. E. S. P. A. R. T. I. S. A. N. S.....
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : B A W I N
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : Marcel Dieudonné Angèle Alexis
Voornamen :

Domicile : Liège Bd Ernest Solvay 172
Adres :

Lieu et date de naissance : Ans Liège, 2 juillet 1910
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : Belge
Nationaliteit :

Etat civil : marié (époux Habran Reine)
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité :
N° der eenzelveidskaart :

Grade et position militaire : 1er chef aux Lanciers (Spa)
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : menuisier
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : épouse et ses enfants
Gebeurlijke rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance : fin 1943
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) : fin 1943
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : arrêté le 10 mai 1944 fusillé le
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :

..... 15 juillet 1944

N° de la carte du groupement (si possible) :
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupement ? Stévant
Door wie is U aangeworven in de groepering ?

Lieu de votre principale activité : Liège
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :
Activiteit door den Groeppoverste mede te ondertekenen, met beoordeeling :

..... Brigade Spéciale corps OI3
..... Exécutions
..... Sabotages (33 pylons Haute tension)

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE,
Signature de l'intéressé,



ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :
Handtekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de
1° Dat bijgevoegde attestati uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting
l'affiliation au groupement;
bij de groepeerings;

2° Que
2° Dat

était (n'était pas) (1) affilié au groupement avant le 4 juin 1944
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings vóór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

....., pour les motifs suivants) :
....., uit hoofde van volgende redenen) :



Le Commandement National,
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.
leveren door het Gemeentebestuur.

MINISTERE
MINISTERIE
DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

RECOMMANDE — AANGETEKENDE.

Commission de Contrôle
Controle Commissie

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST van den WEERSTAND

du dossier :
N° van het dossier: 111/022212

de
van

PAIS DE JUSTICE n°
Rue straat, n°
VERVIERS

à
te

M. (Nom) (Prénoms)
(Naam) BAWIN (Voornamen) Garos 1-Dieud
rue n° à
straat Bd Ernest Solvay 172, n° , te Lige
Province de
Provincie Lige

Résistant isolé (1). — Membre du Groupement de la Résistance (1)
Afzonderlijk Weerstander. — Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering P.A.

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — ~~refusée~~ — (1) en —
Ik heb de eer U mede te delen, dat door beslissing van de Controle Commissie, Uw erkenning als gewapend Weerstander werd — toegestaan — — verworpen — ter
séance du 19 JUIJN 1947 194...
zitting van 194...

....., le 19 JUIJN 1947 194...
Verviers, den

Le Président de la Commission,
De Voorzitter van de Commissie,

le Craffier,

T. S. V. P. — D. A. U. B.

EM. Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis fin 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues.

en annexe: acte de décès. Il participe à diverses actions de sabotages (33 pylones à Haute tension) dans la région. In constitue un dépôt d'armes et explosifs chez lui. Prend part à l'exécution des traîtres et dénonciateurs notoires. Il est Commandant de détachement à la BRIGADE SPECIALE. Arrêté par l'ennemi le 10 mai 1944 à Liège et fusillé le 15 juillet 1944.

MARCEL DIEUDONNE ANGELE ALEXIS
ANS, Liège le 2 juillet 1910

Belge

8401 ans 8

Belgiques

1er chef aux Lanciers
(Spa)

Sous officier

Commandant Detachement.

fin 1943

VERVIERS 19.
6.47

inexistant sous l'occupation

néant

néant

françaises

sa veuve:

HABRAN, REINE MARIE JEANNE ADOLPHINE à Liège Boulevard Ernest Solvay 172

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis fin 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues: Diffusion de la presse clandestine, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos Camarades déjà tombés, transport d'armes et de dynamite. Il participe à diverses actions de sabotages (33 pylones à Haute tension) dans la région. In constitue un dépôt d'armes et explosifs chez lui. Prend part à l'exécution des traîtres et dénonciateurs notoires. Il est Commandant de détachement à la BRIGADE SPECIALE. Arrêté par l'ennemi le 10 mai 1944 à Liège et fusillé le 15 juillet 1944.

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS actif et courageux il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès.

Il transporte des armes, munitions et explosifs permettant ainsi la réalisation d'une série d'actions très importantes, Il participe à l'exécution des traitres et dénonciateurs notoires dans la région. Il met son domicile à l'entière disposition du groupement qui y entrepose un important matériel d'armes et de munitions. Il est Commandant de Détachement à la BRIGADE SPECIALE (Destruction de 33 pylones à H.T)

Arreté en service commandé, le 10 mai 1944, à Liège où il fut fusillé le 15 juillet 1944.

AMS, Liège le 2 juillet 1940

Belge

Ter chef aux Lancers
(spc)

Sous officier

Bruxelles

9 mars 1948

Commandant Détachement.

fin 1943

VERVIERS 19
6.47

inexistants sous l'occupation

néant

néant

francophones

de veuve:

HARRAN, HEINE MARIE JEANNE ADOLEPHINE à Liège Boulevard

Ernest Solvay 175

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis fin 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues: Distribution de la presse clandestine, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos camarades déjà tombés, transport d'armes et de dynamite. Il participe à diverses actions de sabotage (33 pylones à Haute tension) dans la région. Inconnu au dépôt d'armes et explosifs chez lui. Prend part à l'exécution des traitres et dénonciateurs notoires. Il est Commandant de détachement à la BRIGADE SPECIALE. Arreté par l'ennemi le 10 mai 1944 à Liège et fusillé le 15 juillet 1944.

ARMÉE BELGE DES PARTISANS
-AMICALE-

36, Avenue Milcamps
BRUXELLES.

013

ETAT DE PROPOSITION

d'octroi de Distinction honorifique, à titre posthume,
en faveur de nos membres de la Résistance ou du Service
de Renseignements et d'Action tombés au Champ d'Honneur.

Nom (en lettres capitales) . . . **B. AWIN**
Tous les prénoms: *Marcel Dieudonné Angèle Alexis*
Lieu et date de naissance: *Ans 2 Juillet 1910*
Grade et position à l'Armée Belge (éventuellement)
Commandant de détachement 1^{er} Chef
Grade reconnu par le Statut de la Résistance ou dans l'Armée
Belge des Partisans: *Commandant de détachement*
Date d'affiliation au Groupement: *début 1943*
Numéro de la Carte d'insubordination: *non combat Vaillant*
Distinction honorifique dont l'intéressé est titulaire:
a) à titre militaire: _____
b) à titre civil: _____

Langue dans laquelle le brevet doit être établi: *français*

Adresse de l'ayant-droit légal/
; *153 Rue Lamière Liège*

Observations: *6^t de détachement de la brigade
Spéciale de Robert Defou*

Arrêté le 10 Mai 1944.

Insillé le 15 Juillet 1944.

Pas de renseignements

H. Thomas

Citation proposée spécifiant la date, le lieu et les
circonstances du décès en y joignant un extrait de l'acte de
décès.

Secau du Groupement
de Résistance

A, le
Le Chef du Groupement de Résistance
Nom (en lettres capitales)
(signature)

VU ET APPROUVE
Secau de l'Office de la
Résistance

A : le
Le Chef de l'Office de la
Résistance.

6.) BAWIN (Kampfname "Vaillant")

Der Beschuldigte Bawin ist Mitte März 44 der F.I. beigetreten. Später hat er Verwendung als Gruppenchef gefunden. Er nahm teil an folgenden Unternehmen:

An den missglückten Anschlag auf einen Transportzug auf der Strecke Milmort-Lüttich, zusammen mit dem Beschuldigten Ghaye, Nizet, Malpas und einem weiteren Banditen.

An dem Raubüberfall auf das Stofflager Louis in Lüttich.

Weiter war Bawin an folgenden Morden beteiligt:

.. /

Am 13.3.44 an der Ermordung des Belgiers und O.T.-Mannes Leonard. Die Tat wurde ausgeführt durch Bawin und den Beschuldigten Ghaye. Beide drangen in das Haus ein, in dem Leonard sich befand. Die tödlichen Schüsse wurden durch den Beschuldigten Ghaye abgegeben. Auch Bawin trug hierbei eine Pistole.

Am 4.5.44 an der Ermordung der Belgierin Frau Dufays. Die Tat wurde auf Befehl des Beschuldigten Bauer durch Bawin und die Beschuldigten Nizet und Malpas ausgeführt. Bawin will hierbei nicht bewaffnet gewesen sein und stand vor dem Hause Schliere, während Nizet und Malpas das Haus betraten und Nizet die Frau Dufays durch 2 Pistolenschüsse in den Kopf tötete.

Bawin verwahrte einen Teil eines Waffenlagers der "Brigade Spezial". Es wurden in seiner Wohnung gefunden: 1/9 mm und 2/7,65 mm Pistolen.

17. I. 1950.

Monsieur le Commissaire de l'Etat
A. MBLAERTS
LIEGE.

EFF. 2202/LM.

Monsieur le Commissaire de l'Etat,

Faisant suite à votre lettre du 5.12.1949, réf : 1507, je vous prie de trouver en annexe une attestation dûment validée à l'échelon national en faveur de BAWIN Marcel, et répondant à votre demande.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire National,

075

Gr. n° 44.

Liège, le 5-12-1949

Statut du Prisonnier Politique

202

Dossier n° : 1.507/6.18

Cabinet :

Monsieur le Secrétaire
de l'a. B. P.

*Même lettre
que pour Philippet*

Monsieur le Secrétaire,

Je suis chargé en vue de
l'application du Statut du prisonnier politique, de
l'instruction de la demande introduite par le nommé

avant été **BAWIN** *Arnal, Dieudonné, Angele, Alexis.*
né le *8-4-16* à *ans*
domicilié à *Liège, rue Jamarich, 153*
rue d'été de Liège le 15-7-44. n°.

Je vous saurais gré de bien
vouloir me faire connaître ses états de service dé-
taillés dans votre groupement, dont il déclare avoir
fait partie sous l'occupation, ainsi que le fait pré-
cis qui a donné lieu à son arrestation.

Avec mes remerciements an-
ticipés, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Commissaire de l'Etat,



10.
A. MELAERTS
COMMISSAIRE DE L'ÉTAT
Breyne

Lettre de Mme.Vve.BAWIN, remis
à STUYTS Gaston, le
7.4.1954.

6 avril 1954.
XXXXXXXXXXXX33, re
XXXX du Taciturne.

Mme.Vve.BAWIN- HABRAN Reine
7, rue Joseph Rulot
LIEGE.-

EFF.2.202/LM.

Chère Madame,

Par même courrier je fais parvenir votre lettre à "Notre
Solidarité", qui lui donnera la suite qu'elle comporte .

Veillez agréer, Chère Madame, l'assurance de notre consi-
dération distinguée.

Le Secrétaire National,

R.ADAM.

Copie pour information à :
Mme.Vve.BAWIN
7, rue Joseph Rulot
LIEGE.-

16 avril 1954.
xxxxxxxxxxx38, rue
xxxx du Taciturne.

EFF. 2202/LM.

Monsieur Gaston STUYTS-
Notre Solidarité
38, rue du Taciturne
BRUXELLES.-

Cher Ami,

Ci-jointe une nouvelle lettre qui nous est adressée par Madame
Veuve BAWIN de LIEGE.

Veux-tu bien y donner le plus rapidement possible, la suite
qu'elle comporte.

Bien cordialement,
Le Secrétaire National,

R.ADAM.

P.A.
Liège le 14-12-44

Mme Mieux.

Mon mari Jacques Serenne,
demeurant à Beyne Hermay, a
été fusillé le 15 juillet 1944, par
les Allemands. Il faisait partie
de la Brigade spéciale des Commandos
Kefau, F.A. et F.I. Mon Mari était
âgé de 33 ans père de trois enfants,
(deux petits jumelles de 10 ans, un petit
garçon de 4 ans.)

Je vous ai toute disposition,
sans renseignements qui pourraient vous
intéresser.

Sans l'attente, je vous prie
d'agréer, Mme Mieux, mes salutations
distinguées.

M^{me} Catherine Califice
Veuve Serenne.
Place St. Lambert 4.